

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune annonce ses résultats pour le premier trimestre Produits et BAIIA records pour le trimestre dans le secteur nutraceutique

Faits saillants financiers et opérationnels du Q1¹

- Les revenus ont atteint 11,3 millions de dollars, une hausse de 270 % par rapport à l'an dernier.
- La marge brute sur les ventes a grimpé à 30,5 %.
- Le secteur nutraceutique a généré un BAIIA ajusté positif de 1,1 million de dollars, comparativement à une perte de 3,2 millions de dollars l'année précédente.
- La Société a conclu sa première vente en Chine et sa première vente de MaxSimil^{MD} en juillet.
- Le solde de trésorerie était de 5 millions de dollars à la clôture du trimestre.
- Perspective de revenus révisée passant de 41 millions à 43 millions de dollars

Laval (Québec), CANADA, le 11 juillet 2016. – Neptune Technologies & Bioressources Inc. (NASDAQ : NEPT – TSX : NTB) (« Neptune » ou la « Société »), a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le premier trimestre clos le 31 mai 2016. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Nous sommes ravis par nos résultats du premier trimestre, marqués par une forte hausse en comparaison avec l'année dernière ainsi que par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2016. Ces résultats sont attribuables à la croissance des ventes et aux initiatives d'amélioration de la productivité que nous avons mises en place au deuxième trimestre de l'exercice précédent », se réjouit Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

« Nous avons commencé comme société pionnière sur le marché de l'huile de krill pour devenir beaucoup plus. Avec l'acquisition récente de Biodroga, nous offrons maintenant des solutions de nutrition uniques et personnalisées, des ingrédients spécialisés et des marques grand public, ce qui se reflète dans notre nouvelle image de marque. Le nouveau positionnement de Neptune vise à mieux faire valoir auprès de nos clients, de nos investisseurs et de nos employés notre potentiel et notre engagement sur le plan de l'innovation, de la santé et du bien-être dans le cadre notre vision : *offrir d'excellentes solutions de nutrition pour une santé et un bien-être optimaux.* »

« En ce sens, nous avons récemment obtenu les droits exclusifs en Amérique du Nord pour MaxSimil^{MD}, une nouvelle plate-forme de livraison brevetée qui facilite l'absorption des nutraceutiques à base de lipides et liposolubles. Des résultats statistiquement significatifs obtenus dans le cadre d'une étude clinique indiquent que l'AEP et le ADH contenus dans les huiles de poisson MaxSimil^{MD} ont été absorbés trois fois mieux que les autres huiles de poisson. Nous avons récemment conclu notre première vente de ce nouvel ingrédient de marque, en juillet.

« Nous avons aussi le plaisir d'avoir conclu nos premières ventes en Chine, où le Canada est l'un des deux seuls pays autorisés à exporter le krill sur ce marché. Notre stratégie de croissance et de diversification commence à prendre de l'élan. Ainsi, nous avons revu nos perspectives financière pour l'exercice 2017 et nous nous

¹ Pour le secteur nutraceutique de Neptune.

attendons maintenant à des revenus de plus de 43 millions de dollars (contre 41 millions de dollars) et à une hausse de plus de 10 % de la marge du BAIIA ajusté », conclut M. Hamilton.

Résultats des activités du secteur nutraceutique

- Les revenus tirés des produits nutraceutiques ont atteint 11,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mai 2016, comparativement à 3,0 millions de dollars au premier trimestre clos le 31 mai 2015.
- Le BAIIA ajusté² était de 1 138 000 \$ pour le trimestre, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS de 3,2 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte nette s'est élevée à 1 250 000 \$ pour le trimestre, comparativement à une perte nette de 4,5 millions de dollars à l'exercice précédent.

L'amélioration du BAIIA du secteur nutraceutique au premier trimestre est principalement attribuable à une hausse des revenus et à un raffermissement de la marge brute, en pourcentage et en dollars, sous l'effet des initiatives de réduction des coûts, dont les gains d'efficacité en usine et l'apport de l'acquisition de Biodroga. La diminution de la perte nette reflète l'amélioration du BAIIA. La perte nette de l'exercice précédent englobait des coûts indirects de production non attribués.

Le projet Turbo, une initiative visant à accroître l'efficacité et la performance opérationnelle à l'échelle de la Société, a été mis en place durant le deuxième trimestre de l'exercice 2016. Jusqu'à maintenant (au 31 mai 2016), environ 70 % du total des économies de coûts attendues, environ 5,0 millions de dollars, ont été réalisées.

Résultats consolidés

- Les revenus consolidés ont totalisé 11,3 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2016, une hausse par rapport aux 2,7 millions de dollars enregistrés au trimestre clos le 31 mai 2015.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS était de 1 147 000 \$ pour le trimestre, comparativement à 5,2 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte nette s'élevait à 3 824 000 \$ pour le trimestre, comparativement à une perte nette de 5,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats du trimestre comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS de 2,3 millions de dollars et une perte nette de 3,2 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice clos le 31 mai 2015, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS de 1,9 million de dollars et une perte nette de 1,0 million de dollars.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie et les placements à court terme consolidés, y compris une tranche de 3 millions de dollars de placements à court terme soumis à des restrictions, s'élevaient à 14,6 millions de dollars au 31 mai 2016, dont 9,6 millions étaient attribuables à Acasti. Si Acasti ne trouve pas de financement supplémentaire, il existe une grande incertitude entourant sa capacité à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La direction d'Acasti a des motifs raisonnables de croire qu'elle trouvera ce financement supplémentaire.

² Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant la dépréciation et l'amortissement), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation sur les valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de définition normalisée et qu'il est peu probable qu'ils se prêtent aux comparaisons avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé et sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine et aux coûts d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut du calcul de son BAIIA ajusté et de sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions, les coûts d'acquisition et les recouvrements d'assurances. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Détails de la conférence téléphonique

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 12 juillet 2016 à 8 h (HE) pour présenter ses résultats du premier trimestre clos le 31 mai 2016.

Date : Mardi 12 juillet 2016
Heure : 8 h (HE)
Numéro de la conférence : 44177587
Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)
(Veuillez composer le numéro 15 minutes à l'avance.)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct sera accessible à l'adresse suivante :
<http://neptunekrilloil.com/fr/investors/investor-events-and-presentations/>

Un enregistrement de la conférence téléphonique sera archivé sur le site Web de Neptune peu de temps après la conférence.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société axée sur les produits de nutrition qui crée des solutions de nutrition uniques et personnalisées qui offre des ingrédients spécialisés et des marques de consommation. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes posologiques. Neptune propose aussi divers ingrédients spécialisés, dont l'huile de krill de première qualité fabriquée dans ses installations de pointe, ainsi qu'une gamme d'autres huiles marines, huiles de graines et des ingrédients spécialisés. Neptune vend son huile de krill de première qualité directement aux consommateurs du Canada et des États-Unis sous la marque OCEANO3^{MC} en ligne au www.oceano3.com. La marque est par ailleurs aussi vendue en vrac à des distributeurs sans marques. Le siège social de la Société se trouve à Laval, au Québec.

Neptune est également présente sur le marché des médicaments d'ordonnance, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à environ 48 %, Acasti Pharma inc. (« Acasti »). Acasti est axée sur la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle »), et le rapport annuel (S.E.C Form 40 F) le plus récent de Neptune disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs suite à de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf tel qu'exigé par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource de Neptune

Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction financière
(+1) 450 687-2262
m.paradis@neptunebiotech.com
neptunebiotech.com

Pierre Boucher
MaisonBrison
(+1) 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 mai 2016

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 254	3	–	11 257
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non-IFRS)	1 138	(2 285)	–	(1 147)
Perte nette	(1 250)	(3 154)	580	(3 824)
Total des actifs	121 227	25 746	(46 279)	100 694
Fonds de roulement	17 002	7 150	–	24 152
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non-IFRS)				
Perte nette	(1 250)	(3 154)	580	(3 824)
Ajouter (déduire):				
Amortissement et dépréciation	766	609	(581)	794
Charges financières	887	287	(45)	1 129
Produits financiers	(1)	(59)	45	(15)
Changement dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés	3	(33)	1	(29)
Rémunération à base d'actions	417	65	–	482
Impôt sur le résultat	292	–	–	292
Frais d'acquisition	24	–	–	24
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non-IFRS)	1 138	(2 285)	–	(1 147)

Période de trois mois terminée le 31 mai 2015

(en milliers de dollars)

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	3 042	5	(342)	2 705
Perte d'exploitation non-IFRS	(3 223)	(1 945)	–	(5 168)
Perte nette	(4 526)	(966)	526	(4 966)
Total des actifs	124 689	35 158	(66 591)	93 256
Fonds de roulement	18 032	15 824	–	33 856
Calcul de la perte d'exploitation non-IFRS				
Perte nette	(4 526)	(966)	526	(4 966)
Ajouter (déduire):				
Amortissement et dépréciation	593	588	(581)	600
Charges financières	381	87	–	468
Produits financiers	(13)	(21)	–	(34)
Changement dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés	–	(1 708)	55	(1 653)
Rémunération à base d'actions	342	75	–	417
Perte d'exploitation non-IFRS	(3 223)	(1 945)	–	(5 168)